

Tél. La Rédemption : 04 78 93 23 81 - Tél. St. Joseph: 04 78 93 00 86
 La cure se situe 17 rue Godefroy - courriel : redemption.stjoseph@gmail.com
 Site internet: www.laredemption-stjoseph.fr
 Contacts des prêtres :
 Monseigneur François Duthel, curé : f.duthel@gmail.com - 06 87 78 00 54
 Abbé Jérôme Lebel, vicaire : abbelebel@gmail.com - 06 16 94 54 14
 Père Michel Attieh, prêtre étudiant : michelattieh@hotmail.com - 07 61 85 01 49



CÉLÉBRATIONS DE NOËL & DU NOUVEL AN 2016

CONFESSIONS

Mardi 20 décembre 17h-20h à la chapelle rue Godefroy
 Mercredi 21 décembre 17h-20h à la chapelle rue Godefroy
 Jeudi 22 décembre 17h-20h à l'église Saint Joseph des Brotteaux

MESSES

24 décembre 18h30 messe des familles à l'église de la Rédemption
 19h à l'église Saint Joseph des Brotteaux (veillée et messe)
 21h à l'église de la Rédemption

25 décembre 10h à l'église Saint Joseph des Brotteaux
 10h30 à l'église de la Rédemption

31 décembre 18h à l'église de la Rédemption
 23h Messe TE DEUM pour rendre grâce de l'année écoulée et confier la nouvelle année à Marie, à l'église de la Rédemption. **Chacun pourra apporter quelques douceurs que nous partagerons après la messe.**

1er Janvier 10h à l'église Saint Joseph des Brotteaux
 10h30 à l'église de la Rédemption

L' UNIVERSITE DE LA VIE 2017 par Alliance VITA

"Comment fonder une politique au service de la Vie?"
 Ce cycle de formation en bioéthique revient à Lyon les lundis 9, 16, 23 et 30 janvier à 20h15 !
 En direct dans deux salles au choix: Lyon 2 ou Lyon 5 (parking), ouvert à tous
 Infos et réservations : www.universitedelavie.fr



**Ensemble
 paroissial
 de la
 Rédemption
 et de
 Saint Joseph
 des Brotteaux**

**Dimanche
 18 décembre
 2016**

**4ème
 Dimanche de
 l'Avent**





N° 1347

La Rédemption
 ISSN : 1953-3799

Depuis déjà un certain temps, il était question de la fusion des deux paroisses « La Rédemption » et « Saint-Joseph des Brotteaux ». Ce sera désormais chose faite à partir du 1er janvier 2017. Le nom de la nouvelle paroisse gardera les deux noms « **La Rédemption-Saint-Joseph** ». Qu'est-ce que cela va changer ? Tout d'abord, il ne nous faudra plus penser clocher, mais ensemble paroissial formant une seule unité, avec deux lieux de culte. C'est donc premièrement une conversion de mentalité qu'il va nous falloir opérer. Puis, peu à peu, il y aura des aménagements à effectuer. Le premier sera économique. Il n'y aura plus qu'une comptabilité. C'est d'ailleurs dans cet esprit que le diocèse m'avait demandé de remettre de l'ordre dans le fonctionnement de la comptabilité de la Rédemption. Dans cet esprit, j'ai aussi décidé quelques aménagements qui feront faire, je l'espère, quelques économies à la paroisse. Puis nous n'aurons plus qu'une série de registres pour les Baptêmes, les mariages et les enterrements. Ces registres se trouveront à la Maison paroissiale de la rue Godefroy. Il nous faudra ensuite, et c'est l'aspect le plus important qui demandera un gros effort de chacun, travailler ensemble pour toutes les activités de la paroisse. Certains esprits chagrins voudront garder leurs spécificités et leurs lieux propres. La décision du Cardinal de ne faire qu'une paroisse des deux clochers appelle tous les fidèles à un esprit de conversion et d'ouverture fraternelle à ceux de l'autre clocher. Aucun des deux clochers ne doit l'emporter sur l'autre. Ils sont tous deux sur un même pied d'égalité. À plusieurs reprises, l'Écriture nous invite à développer une vie fraternelle : « Avant tout, ayez entre vous une charité intense, car la charité couvre une multitude de péchés. Pratiquez l'hospitalité les uns envers les autres sans récriminer. Ce que chacun de vous a reçu comme don de la grâce, mettez-le au service des autres, en bons gérants de la grâce de Dieu qui est si diverse : si quelqu'un parle, qu'il le fasse comme pour des paroles de Dieu ; celui qui assure le service, qu'il s'en acquitte comme avec la force procurée par Dieu. Ainsi, en tout, Dieu sera glorifié par Jésus Christ, à qui appartiennent la gloire et la souveraineté pour les siècles des siècles. Amen » (1 P 4, 8-11)

Mgr François Duthel

À VOS AGENDAS

| | | |
|--------------------|--|--|
| Mardi 20 | <ul style="list-style-type: none"> 17h-20h Confessions | chapelle rue Godefroy |
| Mercredi 21 | <ul style="list-style-type: none"> 7h Messe de l'Aurore 17h-20h Confessions | chapelle rue Godefroy chapelle rue Godefroy |
| Jeudi 22 | <ul style="list-style-type: none"> 17h-20h Confessions 20h30 Chorale paroissiale St Joseph | église Saint-Joseph rue Ney |
| Samedi 24 | <p style="text-align: center;">NUIT DE NOËL</p> <ul style="list-style-type: none"> 18h30 Messe des Familles 19h Veillée et messe 21h Messe |  église de la Rédemption église Saint-Joseph église de la Rédemption |
| Dimanche 25 | <p style="text-align: center;">NOËL</p> <ul style="list-style-type: none"> 10h Messe 10h30 Messe |  église Saint-Joseph église de la Rédemption |
| Mardi 27 | <ul style="list-style-type: none"> 11h Baptême Emile PENALBA | église de la Rédemption |
| Samedi 31 | <ul style="list-style-type: none"> 18h Messe 23h Messe TE DEUM | église de la Rédemption église de la Rédemption |
| Dimanche 1er | <ul style="list-style-type: none"> 10h Messe 10h30 Messe | église Saint-Joseph église de la Rédemption |
| Mardi 3 | <ul style="list-style-type: none"> 20h30 Lectio Divina | 17 rue Godefroy |
| Mercredi 4 | <ul style="list-style-type: none"> 7h30 Messe des Pères de Famille 17h Permanence Jeunes 20h15 Préparation baptême | chapelle rue Godefroy 17 rue Godefroy 17 rue Godefroy |
| Jeudi 5 | <ul style="list-style-type: none"> 12h15 Messe 20h15 Chœur de la Rédemption 20h30 Chorale paroissiale St Joseph | église Saint-Joseph 17 rue Godefroy rue Ney |
| Vendredi 6 | <ul style="list-style-type: none"> 17h30-18h45 Confessions et Adoration | dans les 2 églises |
| Samedi 7 | <ul style="list-style-type: none"> 18h Messe | église de la Rédemption |
| Dimanche 8 | <ul style="list-style-type: none"> 9h30 Messe 10h Messe des Familles et Baptême d'Antoine DELUCENAY 10h30 Messe et baptême de Lucien BOTALLA | église de la Rédemption église Saint-Joseph église de la Rédemption |

Promulgation de la nouvelle paroisse « La Rédemption-Saint Joseph » (Lyon 6°)

Le décret officiel



Conformément aux orientations diocésaines promulguées le 28 décembre 1999 et au canon 515 du Code de droit canonique ;
Après consultation du Conseil presbytéral, lors de sa réunion du 17 novembre 2015, le Cardinal Philippe Barbarin, Archevêque de Lyon, décrète et promulgue ce qui suit :

Article 1 - Suppression des paroisses actuelles

Les paroisses Saint-Joseph et La Rédemption (situées dans le 6e arrondissement de Lyon) sont supprimées à compter du 1er janvier 2017.

Article 2 - Création d'une paroisse nouvelle

A cette même date, une nouvelle paroisse est érigée, sur le même territoire. Elle regroupe les anciennes paroisses ci-dessus nommées et prend le nom de Paroisse La Rédemption-Saint-Joseph.

Article 3 - Charge pastorale de la paroisse nouvelle

Monseigneur François Duthel est nommé curé de la paroisse La Rédemption-Saint-Joseph. Il exercera sa charge pastorale avec la collaboration de l'abbé Jérôme Lebel (vicaire), et l'aide apportée par des laïcs, selon le droit.

Article 4 - Dispositions administratives

Possédant la personnalité canonique, la paroisse La Rédemption-Saint-Joseph utilisera un registre unique pour les actes effectués sur son territoire à compter du 1er janvier 2017. Les archives paroissiales, y compris les registres de catholicité, seront regroupées dans un seul et même lieu.

Restant sauves les relations particulières entre l'AICR et l'ancienne paroisse de La Rédemption, la nouvelle paroisse aura une unique comptabilité. Un état du patrimoine de chaque paroisse, validé par le curé après consultation des CPAE, sera joint en annexe.

Donné à Lyon, le 10 novembre 2016.

Soyez missionnaires !

Proposez aux personnes de votre entourage qui sont en recherche, qui souhaitent commencer ou recommencer un chemin de foi, de venir revisiter le cœur de la foi chrétienne lors de notre **Parcours Noël-Pâques-Pentecôte** en janvier (mardis 10-17 et 24 de 19h30 à 22h) à la maison paroissiale.

Renseignements au 06 09 58 49 88 ou sur le site internet de la paroisse